

**SMICTOM**  
DE LA VALLÉE DE L'AUTHION

*Collecte et  
traitement  
des déchets*

---

**GUIDE DE LA REDEVANCE  
INCITATIVE 2018**

---

*Tout savoir sur le coût  
de mes déchets.*

[www.smictomauthion.fr](http://www.smictomauthion.fr)

---

# La redevance Ordures Ménagères

---

## Pourquoi une redevance ?

---

La redevance incitative est **le mode de financement** du service de collecte et de traitement des déchets.

Elle s'appuie sur **la production d'ordures ménagères de chaque usager** et permet de financer les charges fixes du syndicat :

- le fonctionnement, l'entretien et le gardiennage des déchetteries,
- la mise à disposition des bacs, des colonnes des points d'apport volontaire,
- la collecte des points d'apport volontaire, la collecte en porte à porte des bacs jaunes et rouges, le traitement de tous les déchets collectés (recyclage, valorisation, stockage).

## Comment s'applique-t-elle ?

---

Votre redevance 2018 vous est transmise au printemps, pour toute l'année. Il s'agit d'une **estimation** de votre redevance calculée à partir :

- **de votre abonnement** : défini en fonction du **volume du bac rouge** mis en place et de 12 présentations annuelles de celui-ci.
- **de l'utilisation du service** : correspondant au nombre de **présentations de votre bac rouge** l'année précédente.



**Une régularisation** de votre redevance sera effectuée en fonction de vos **présentations réelles**,

Vous pouvez présenter aussi souvent que vous le souhaitez le bac jaune, accéder aux points d'apport volontaire et aux déchetteries sans que cela n'ait d'incidence sur votre facture.

## Pour bien maîtriser votre redevance :

---

- **Appliquez les consignes de tri**, cela permet de réduire le volume de déchets du bac rouge.
- **Sortez vos bacs uniquement lorsqu'ils sont pleins.**
- **Compostez vos déchets organiques** du jardin et de la cuisine. Un composteur par famille peut être mis à disposition par le SMICTOM pour 15 €.
- **Adoptez des comportements éco-citoyens** : achetez moins emballé et durable, buvez l'eau du robinet, évitez le gaspillage, refusez la publicité, etc

# Une facture ... ça s'explique

Numéro de facture

Date limite de règlement  
de votre facture

**SMICTOM**  
DE LA VALLÉE DE L'AUTHION

4 BD DES ENTREPRENEURS - BP 55  
49250 BEAUFORT-EN-ANJOU

Pour toutes informations ou réclamations, contacter le  
SMICTOM de la Vallée de l'Authion :

☎ 02.41.79.77.00 ou ✉ [contact@smictomauthion.fr](mailto:contact@smictomauthion.fr)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
Fermeture les mardis et jeudis après-midi  
Notre site internet: [www.smictomauthion.fr](http://www.smictomauthion.fr)

COMMUNE LA MENTRE  
TRÉSORERIE DE BAUGE EN ANJOU  
Square Pont de Fées - 49150 BAUGE EN ANJOU

☎ 02.41.89.14.63 ou ✉ [1049032@dgifp.finances.gouv.fr](mailto:1049032@dgifp.finances.gouv.fr)  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Compte à créditer: BDF FR66 3000 1007 76E4 9500 0000 022  
Vos références : 1706234 - 1706235  
Usager : ALLIER Marie Noëlle

Lieu de  
production : 5 RUE SAINT CHARLES  
49250 LA MENTRE

REDEVANCE ORDURES MENAGÈRES  
N° 2018-03-1803000007 du 05/03/2018

Date limite de paiement : 05/04/2018

Trésorerie : Square Pont de Fées  
49150 BAUGE EN ANJOU

MME [REDACTED]

[REDACTED]

49250 LA MENTRE

Art. 1709 - 1er par. En application de l'article L. 252 A du livre des procédures fiscales, amis et tendu conformément aux dispositions des articles L.1617-6, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8,1 et R.3342-9 et du Code général des collectivités territoriales par M. Christophe, Président de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS VALLEE, Institution de la redevance 11 décembre 1999. Vote des Tarifs par délibération du 13 décembre 2017.

Coordonnées de votre  
Communauté de Communes  
et de votre Trésorerie

Coordonnées du redevable

Adresse du lieu de collecte  
concerné

Votre  
**ABONNEMENT AU SERVICE**

En fonction du volume de  
votre bac rouge

Désignation	Période	Quantité	P.U.	Montant
<b>ANNEE : 2018</b>				
<b>Abonnement au service</b>				<b>138.88</b>
	Part usager	01/01/2018 au 31/12/2018	12/12	
Bac 80L - forfait annuel de présentation inclus			12/12	
<b>Utilisation du service</b>				
Estimation du nombre de présentations bac OM 80L au-delà du forfait	01/01/2018 au 31/12/2018	6,00	2,24	13,44
				<b>SOUS-TOTAL 2018 : 152,32</b>
<b>ANNEE : 2017</b>				
<b>Total régularisation</b>				<b>185,22</b>
	Part usager	01/01/2017 au 31/12/2017	12/12	58,00
Bac 120L		03/11/2017	11/12	88,80
Bac 80L		30/10/2017 au 31/12/2017	3,00	59,00
Dédution Part au volume 120L				-14,80
15 Présentations constatées / 11 Obligatoires		01/01/2017 au 03/11/2017	15,00	2,61
3 Présentations constatées / 3 Obligatoires		30/10/2017 au 31/12/2017	3,00	2,24
				<b>SOUS-TOTAL 2017 : 185,22</b>
				<b>NET A PAYER : 337,54</b>

Votre  
**UTILISATION DU SERVICE**

Estimation basée sur le  
nombre de présentations  
de votre bac rouge à la  
collecte en 2017

## REGLEMENT

Partie à découper et à  
joindre à votre règlement  
dans l'enveloppe fournie  
pour le paiement par TIP.

## SIMPLIFIEZ-VOS DEMARCHES !

Choisissez le prélèvement  
automatique en 4 fois,  
pour échelonner votre  
redevance sur l'année.  
Demandez le formulaire à  
compléter (disponible sur le  
site Internet) et retournez-le  
accompagné d'un RIB.

Ou, réglez votre facture en  
un clic sur :  
[www.smictomauthion.fr](http://www.smictomauthion.fr)

Régularisation de votre  
redevance 2017.

Vos présentations réelles  
2017 sont comparées à  
celles facturées en 2017.  
En cas de différence, une  
régularisation est  
effectuée.

Partie à détacher suivant les pointillés

1. Mandat de prélèvement (SEPA) pré-rempli en respectant les conditions de validité, vous pouvez le retourner à votre banque pour qu'elle le valide et vous le fasse parvenir à votre fournisseur. Vous pouvez également le retourner à votre banque pour qu'elle le valide et vous le fasse parvenir à votre fournisseur. Vous pouvez également le retourner à votre banque pour qu'elle le valide et vous le fasse parvenir à votre fournisseur.

2. Vous devez compléter ce mandat de prélèvement (SEPA) pré-rempli.

3. Joindre un relevé d'identité bancaire

DATE et LIEU SIGNATURE

MME [REDACTED]

49250 LA MENTRE

TIP SEPA

Référence Unique du Mandat : TIPSEPA0490320150000000180300000718

ICS : FR66322302349

Référence : 1803000007

Créancier : CC Baugeois Vallée

CENTRE D ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES

35908 RENNES CEDEX 9

015109200188 [REDACTED]

941133000175 03010000018030000070490324993706

337,54

**SMICTOM**  
DE LA VALLÉE DE L'AUTHION

# Calculer ma redevance

La redevance est calculée **pour une année civile**. Elle se compose d'une part « **abonnement** » et d'une part « **utilisation du service** ».

## L'abonnement au service

Volume	Abonnement	
	1 passage / 7 j	1 passage / 15 j
80 litres	138,88 €	136,48 €
120 litres	173,12 €	170,72 €
180 litres	225,28 €	222,88 €
240 litres	277,44 €	275,04 €
360 litres	387,56 €	385,16 €
770 litres	807,48 €	805,02 €

= L'abonnement au service

€

## L'utilisation du service

Cette part se base sur **le nombre de présentations de votre bac à la collecte**. Le coût de la présentation est établi selon le volume de votre bac et la fréquence de passage de la benne dans votre rue.

Volume	Coût de la présentation - bac rouge	
	1 passage / 7j	1 passage / 15j
80 litres	2,24 €	2,04 €
120 litres	2,61 €	2,41 €
180 litres	3,34 €	3,14 €
240 litres	4,07 €	3,87 €
360 litres	5,68 €	5,48 €
770 litres	15,39 €	15,19 €

*Selon la capacité de votre bac rouge et la fréquence de passage de la benne OM*

= L'utilisation du service

€

REDEVANCE 2018 :

Abonnement



Utilisation



**Exemple : bac 80 litres collecté tous les 15 jours**

**Abonnement** = 136,48 € (**dont** 12 présentations)

**Utilisation du service** = 14 présentations (en plus des 12 de l'abonnement) x 2,04 € = 28,56 €

**Redevance 2018** = 165,04 €

*En présentant le bac rouge 12 fois dans l'année, la facture peut être réduite à 136,48 €.*

---

# L'essentiel

---

## Comment faciliter le règlement de ma facture ?

En choisissant **le prélèvement automatique en quatre fois** comme moyen de règlement. Demandez le formulaire à compléter (disponible sur le site Internet) et retournez-le accompagné d'un RIB.

Ou, en réglant votre facture en une fois, **directement sur notre site Internet**, rubrique « *paiement sécurisé* ».

## Combien de fois puis-je sortir mon bac rouge à la collecte ?

Sortez-le le moins souvent possible et seulement quand il est plein. Sachez néanmoins qu'un **seuil minimum de 12 présentations** à l'année est intégré à l'abonnement.



Vous pouvez présenter aussi souvent que vous le souhaitez le bac jaune sans que cela n'ait d'incidence sur votre facture.

**Rappel** : les sacs présentés à côté des bacs ne seront pas collectés. Des sacs rouges et jaunes supplémentaires peuvent être achetés auprès du SMICTOM.

## Quelles sont les démarches en cas de changement de votre situation familiale ?



**Vous déménagez ou emménagez** sur le territoire du SMICTOM de la Vallée de l'Authion ? Le **nombre de personnes vivant dans votre foyer change** ? Contactez-nous. Le montant de votre redevance en dépend.

## Pourquoi la redevance me concerne-t-elle ?

Tout particulier ou professionnel produit des déchets, même en faible quantité (déchets de repas, papiers, emballages divers,...). Que ces déchets soient collectés en porte-à-porte, en points d'apport volontaire ou déposés en déchetterie, ils nécessitent d'être collectés et traités et représentent un coût pour la collectivité.

***Le règlement de collecte et de facturation est disponible sur notre site Internet.***

**Pour nous contacter :**

SMICTOM de la Vallée de l'Authion

4 boulevard des Entrepreneurs – 49250 Beaufort en Anjou

Tél. 02 41 79 77 00 – email : [contact@smictomauthion.fr](mailto:contact@smictomauthion.fr)